L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 78. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 21 MAI 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $30 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN 21 MAI.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—La barge "Perfect", ses voiles, &c, actuellement au Nouveau Canal, aux Piquets, au Lac. Aussi, la goëlette "Julia", avec ses agrès, &c, actuellement en dock d'Anderson, à Alger. Aussi, un terrain situé dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Delord, Louisa, Nouvelle-Levée et Perle (aujourd'hui Commerce), faisant face à la rue Delord avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent. Un terrain situé dans le Troisième District dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Morales, Moniques et Washington. Un autre terrain, même District, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Girod, Mandeville et Urquhart. Un autre terrain, même District, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Urquhart, Girod et l'Avenue Washington. Ainsi que 8 autres terrains, également dans le même District. — (Voir les annonces.)

Par C. E. Fortier, au No 37, Passage de la Bourse: prise de l'encoignure Douane—Un lot de bijouterie.

Par O. Valeton, à 5 heures, sur la Levée, en face de la rue des Ursulines, en débarquement—Quatre-vingts barriques de vin rouge.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—26 pièces de toiles légèrement avariée. Et quatre cents lots de marchandises sèches. Aussi, 150 jupons à ressorts.

Par Holz, Blohm & Co, à leur nouvelle salle d'encan, No 21 rue de Chartres—Seize cents lots de marchandises sèches, et 156 lots d'habillements.

Par Montgomery Bros & Co, à leur salle d'encan—Un assortiment général de meubles: glaces, tapis, tableaux, batterie de cuisine, &c.—Et aux écuries de P. Liner, rue ..., élégants chevaux de trait et de monture, beaux chevaux, vaches laitières, buggies, wagons, barouts, &c.

Par S. Guinault, à 11 heures, à la Métairie, extrémité de la rue Bienville, chez Jeannest—De belles vaches laitières, cheval, charrette, &c, d'une vacherie.

Par J. P. Boisseau, aux Nos. 49 et 51 de la rue Gravier—Eau-de-vie, whisky, vin rouge, beurre, &c. Aussi, continuation, à 4 heures et demie, sur la Levée, face à la rue ... Quartier, de la vente d'oranges et de limons arrivés par la Messine, sur la barque "Julia".

Par Hoffman & Marks, au No 32 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins, sans réserve.

Par D. F. Morphy, au No 47 de la rue des Magasins—Des outils et haches. Sur la Levée au pied de la rue La Fayette, foin.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et nattes de Chine.

Par H. Spiro & Co, au No 23 de la rue des Magasins, à côté de l'hôtel St-James—Marchandises sèches de fonds et de fantaisie, habillements, "notions", bonneterie, bottes, souliers, &c, &c, sans réserve.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Nous appelons l'attention particulière sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, de propriétés améliorées vagues de valeur situées dans les Premier et Troisième Districts. Aussi, la goëlette "Julia" et la barge "Perfect".
Pour les détails et les conditions voir aux annonces.

Grande vente de marchandises étrangères.—L'attention du commerce est appelée sur la vente d'un grand stock de marchandises étrangères et nattes de qualité supérieure, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures précises du matin, à la salle d'encan de MM. Vincent & Co, rue de Chartres No 16.

Vente d'habits et articles d'hiver.—Aujourd'hui mardi, 21 du courant à 10 heures du matin, MM. H. Spiro & Cie vendront, rue des Magasins, No. 36, un grand assortiment de marchandises: habits, couvertes, chapeaux, bottes, souliers, ... lots de service de table plaqué ... articles de commerce, ledgers, etc., etc.—Un ... whisky sera ajouté à cette vente, sur laquelle nous appelons l'attention du public.

L'échauffourée de Mobile.

D'après la nature des dépêches qui sont adressées de la Mobile aux journaux républicains du Nord, nous ne tarderons pas à lire dans ces journaux de grands articles sur le caractère incorrigible des habitants du Sud qui ne pourront réfuter, probablement, les arguments des démagogues que le Nord envoie pérorer parmi eux, les recevront à coups de pistolet et mettront ainsi brusquement fin aux meetings convoqués en leur honneur. Nos lecteurs savent ce qu'il en est que l'affaire de Mobile. Un nègre et un blanc ont été tués: le télégraphe annonçait hier qu'un autre blanc avait succombé à ses blessures. Il n'y a donc, selon ce rapport, rien qui puisse faire comparer cette bagarre à ce que les radicaux appellent le massacre des noirs le 30 juillet à la Nouvelle Orléans. Nous sommes certain néanmoins que la comparaison se fera et ce qui nous porte à le croire ce sont les dépêches suivantes adressées à un journal démagogue de Chicago:

A l'émeute d'hier soir, 14 mai, deux hommes ont été tués, un Allemand qui a eu la tête percée d'une balle et qui a été poignardé ensuite et un homme de couleur qui est resté gisant dans la rue jusqu'au matin. Les coups de feu ont retenti dans diverses rues, jusqu'à un mille du meeting; on tirait des fenêtres et du faîte des toits.

Le colonel Shepherd, commandant les troupes des Etats-Unis fera une enquête. Files l'expitendant de police, qui a tiré le premier coup, visait au juge Kelly. Il a été arrêté et a obtenu une caution de $5000.

Le juge Kelly est parti, le 15, à midi, sur un transport du gouvernement fourni par le colonel Shepherd, pour Montgomery.

Les instruments de la bande du 15me d'infanterie, qui était sur la plate-forme ont presque tous été brisés dans la mêlée.

Les journaux de Mobile accusent le juge Kelly de s'être servi d'un langage incendiaire et disent que les nègres sont cause de l'émeute.

Le maire Withers est un ex confédéré, et tous les hommes de la police sont du même bord. Ils sont tous de service au meeting.

Il y a dans toutes ces dépêches insinuations et accusations, bien que les raisons manquassent pour leur donner cette portée et ce qui le prouve, c'est la déclaration du Dr Thos. Nicholson, homme de couleur, qui était présent et qui a rendu ainsi son témoignage à la cour du maire:

Son opinion est que, sur le tout, les affranchis n'avaient pas l'intention de faire une émeute et que s'ils étaient armés pour se défendre, dans le cas où des troubles auraient lieu.

Ils étaient évidemment préparés pour une telle occurrence, autrement ils n'eussent pas été armés. Des troubles ont eu lieu, mais je pense, après avoir pris des renseignements sérieux, que l'affaire n'était pas préméditée et qu'elle a été purement accidentelle. Elle est venue de ce que le capitaine Charpentier a voulu arrêter M. ... Pour sortir de la bagarre, un homme en a poussé un autre, et les efforts qu'on faisait pour se dégager, ont ébranlé toute la ... qui ignorant ce fait, a cru à une émeute, et ... la panique qui a saisi tout le monde. ... A ce moment, on commença à entendre des coups de feu tirés à tort et à travers, sur tous les points de la ..., d'autres manifestations de violences eurent lieu, des coups de bâton furent donnés, des coups de poing, etc. La mêlée devint furieuse. Ma ferme et consciencieuse conviction est qu'il n'y aurait eu aucun trouble sérieux, si les hommes de couleur n'eussent pas été moins armés que les blancs, et le juge Kelly, malgré le caractère incendiaire de son attitude et de ses remarques, eut été aussi en sûreté que tout respectable citoyen de Mobile. Il n'y a pas un homme honorable dans cette ville qui ne déplore sincèrement ces troubles.

Après une déposition pareille, faite par un homme intelligent et que les dépêches nous annoncent comme un homme de couleur, nous ignorons à quel degré, il ne doit rester dans l'esprit de personne aucune idée de préméditation de la part des citoyens blancs.

Nous pourrions donner encore deux dépositions, l'une de James Garrity, 1er lieutenant de police, l'autre de R. J. Ricks, sergent de police, mais on pourrait suspecter leur sincérité en répétant ce qu'une dépêche a dit que tous les membres de la police de Mobile étaient des Confédérés. Cependant nous ne pouvons taire les passages suivants qui sont caractéristiques:

James Garrity a déposé devant le maire que le juge Kelley parlait au meeting lorsque quelques personnes de la foule ont crié: donnez un os à ce chien" "chassez-le on f....-le à bas" ou des mots de ce genre. Je tâchai, dit le lieutenant de police, de découvrir ceux qui avaient crié ainsi, pour les arrêter. Mais en ce moment il y eut un ébranlement général; on venait de tirer deux coups de pistolet près de l'encoignure Royale, et bientôt le feu devint continu. Les nègres criaient: "tuez-le, c'est un fils de ..." Ils étaient armés de bâtons, de pistolets et étaient fort excités. Je n'ai pu savoir qui a tiré le premier coup."

Le sergent Ricks dit que le juge Kelly faisait des remarques sur la dernière guerre, lorsque quelqu'un cria: "Qu'on lui donne un os à ronger." Le juge Kelly répondit qu'il avait toute l'armée des Etats-Unis pour le soutenir. Un entendit alors des coups de feu. Ce que je vis ensuite c'est une troupe de nègres poursuivant un blanc dans la rue Royale. Ils couraient ensuite sur un autre individu et l'atteignirent, c'est, je suppose, l'homme qui a été tué. Je voulus les arrêter, mais je ne pus. En ce moment, le capitaine Petty, le lieutenant Gerrity et moi nous descendîmes vers le marché. 150 ou 200 nègres couraient après nous. Nous entrâmes dans une maison, montâmes au premier étage et nous nous arrêtâmes au dessus de l'escalier; les nègres vinrent à la porte de l'escalier et la fermèrent. Aussitôt qu'ils furent partis, nous sortîmes pour réunir autant d'hommes de police que possible, et nous dispersâmes la foule. Mais nous fûmes remplacés bientôt par la troupe.

On ne voit pas marque de préméditation dans ces trois dépositions et s'il y en avait eu, c'eût été plutôt du côté des nègres qui incontestablement étaient armés et qui se trouvaient assez forts pour chasser la police et l'enfermer dans des maisons particulières afin de l'empêcher d'agir contre les perturbateurs.

On avait aussi avancé que des coups de feu avaient été tirés des fenêtres de Ch. John Forsyth, éditeur d'un journal de Mobile, et l'affaire a été appelée devant le maire. Plusieurs messieurs qui se trouvaient chez M. Forsyth, le col. Chas. Forsyth, le capt. Johnson et d'autres, ont témoigné que pas un seul coup de feu n'était parti de la fenêtre et nombre d'affranchis ont établi le même point.

Le col. Forsyth a dit qu'il demandait une enquête sur le fait allégué et que son intention était de poursuivre en parjure la personne qui avait déposé un affidavit contre lui.

Nos lecteurs connaissent maintenant les pièces du procès; mais ce n'est pas tout. Le lendemain, 15 mai, le maire Withers alla voir le juge Kelly pour lui exprimer ses regrets de ce qui était arrivé la veille. Il engagea le juge à rester et à parler de nouveau, assurant qu'il n'avait rien à craindre; mais ce dernier refusa. Le maire lui dit qu'il éprouvait de la peine à le voir sous la garde de soldats fédéraux, à son hôtel, et offrit de garantir personnellement la sûreté du juge même au péril de sa vie; il ajouta que tout ce qu'il y avait d'honorable à Mobile déplorait ce qui était arrivé.

Il nous semble qu'après cette démarche du maire, qui était accompagné de citoyens notables, il ne peut plus rester d'incertitude dans l'esprit de personne sur l'occurrence fortuite de ces événements, qui sont, après tout, d'une fort mince importance. Ce qu'il faut déplorer sur tout en cela, c'est le sang versé de deux ou trois individus, même d'un seul, à l'occasion d'un homme qui, selon nous, ne valait pas la peine qu'on se dérangeât pour aller l'entendre. Que penser, en effet, d'un magistrat qui a osé proclamer, dans un meeting, que son plus grand mérite était d'avoir, en pleine paix, éludé la loi sur les esclaves fugitifs en faisant sortir des geôles publiques des esclaves que leurs maîtres du Maryland et de la Virginie venaient réclamer, leurs titres à la main? Nous concevons qu'un soit abolitionniste en tout temps, mais non de cette manière, et au moyen de spoliations individuelles. Si le juge Kelley eût ajouté que lui et ses amis réalisaient alors une somme d'argent pour indemniser le propriétaire, c'eût été moins odieux ou plus honnête, et l'on concevrait, dans ce cas, l'initiative d'un philanthrope, si révolutionnaire qu'elle fût. Mais personne ne dira que la manière toute cosaque dont procédait le magistrat de Philadelphie, fut chose honorable. Qui oserait soutenir, en effet, qu'il y a du mérite à faire du libéralisme aux dépens d'autrui? Et le juge Kelley ignore-t-il que tout le monde au Sud a eu des esclaves qui a pu en acheter, et que tous les hommes peut-être que le maire Heath lui a présentés à l'hôtel de ville, gens de couleur ou blancs, ont eu des esclaves et payé pour les faire arrêter et flageller dans les geôles publiques dans le temps où il se glorifiait de violer la loi à Philadelphie pour les faire échapper? En vérité c'est trop de bruit pour un homme pareil, et nous pensons que, même au Nord, il se trouvera des journaux assez francs pour lui dire qu'il eût mieux fait de rester dans son Etat que d'aller dans le Sud y semer la démagogie et la discorde, quand rien ne l'y forçait.

P. S.—Nous finissions d'écrire ce qui précède quand nous avons reçu de Mobile la dépêche annonçant que le général Swayne, qui commande le District militaire de l'Alabama, s'était chargé lui-même de maintenir l'ordre dans cette ville, sans destituer pour cela la police qui pourra agir sur réquisition quand besoin sera. Nous n'avons rien à objecter contre cette mesure qui rassurera sans doute beaucoup de gens peu habitués aux tumultes populaires, et qui préviendra tous troubles ultérieurs. Nous avons la conviction néanmoins que cette mesure n'était pas indispensablement nécessaire et que sans l'incident du discours radical du juge Kelly, discours que tous les journaux de Mobile ont dénoncé et qu'a dénoncé aussi le témoin Nicholson, aucun désordre n'eût eu lieu. Le général Swayne annonce dans son ordre que tout langage ou écrit dangereux déterminera contre ceux qui s'en rendront coupables une responsabilité dont l'autorité militaire sera juge. Il est bien fâcheux que cet ordre n'ait pas été lancé plus tôt, car le juge Kelly eut été arrêté à l'instant et personne n'eût péri dans cette malheureuse échauffourée qui eut été ainsi prévenue. En résumé, nous pensons que les honnêtes gens de Mobile auront plus à se féliciter qu'à se plaindre de l'ordre émis par l'autorité militaire, et dont on trouvera le texte dans nos dépêches de ce matin.

L'ENREGISTREMENT DES VOTANTS

Nous rappelons à tous les citoyens qui, ayant le droit de vote, ne sont pas encore enregistrés, que le délai pour se faire inscrire doit expirer le 31 mai. Les retardataires feront bien de ne pas attendre plus longtemps, car il y aura foule à la porte des bureaux pendant les derniers jours.

PROTESTATION DU JUGE ABELL.—M. E. Abell, qui a été révoqué de ses fonctions de juge à la même époque que le maire Monroe et l'avocat général de l'Etat, M. Andrew S. Herron, vient d'adresser au général Sheridan une protestation où nous lisons que le pouvoir de révocation n'est donné à personne dans l'acte du Congrès, mais qu'il est expressément réservé aux Etats-Unis, c'est-à-dire au Congrès. L'acte est habilement et soigneusement rédigé, et se borne strictement à l'objet qui y est exprimé. Sous ses clauses, suivant le juge Abell et son opinion nous paraît fondée, le Président des Etats-Unis, les divers commandants de Districts, et les officiers subalternes, sont tous liés aussi étroitement que les plus humbles individus. Ainsi, quand l'acte dit que "jusqu'à ce que le peuple des dits Etats rebelles soit admis par la loi à la représentation dans le Congrès des Etats-Unis, tous les gouvernements civils qui pourront avoir seront regardés comme provisoires seulement et sous tous les rapports soumis à l'autorité des Etats-Unis qui pourra, en tout temps, les abolir, les modifier, contrôler ou remplacer," ce mot "autorité des Etats-Unis" signifie le Congrès et non le commandant militaire. Reste à savoir si le Congrès n'a pas eu l'intention de déléguer son autorité aux commandants militaires. Le juge Abell soutient que non, attendu que cette délégation aurait détruit l'indépendance de la magistrature, tout en faisant courir des dangers à la liberté et à la sûreté du peuple. La raison est bonne, sans aucun doute, mais le Congrès n'y a peut-être pas regardé de si près. Nous doutons, en conséquence, que la protestation, d'ailleurs très digne du juge Abell, produise beaucoup d'effet sur l'esprit du commandant militaire de ce District.

L'ARROW TIE (CERCLE DE FER).—Ce lien est destiné sans aucun doute à remplacer l'usage des cordes dans l'emballage du coton. C'est ce que disent tous ceux qui l'ont employé, quand même il n'y aurait pas d'autres raisons que celles de mieux protéger le coton contre le feu et d'épargner l'espace dans les navires par le resserrement du volume des balles.

Nous avons suivi pendant des années les progrès des liens de fer pour le coton, dès leur introduction à la Nouvelle-Orléans en 1858, et nous avons vu se former contre le feu pleinement mise à l'épreuve sur la Levée de la ville. Une balle de coton, ainsi empaquetée, fut appuyée par les extrémités sur deux piles de briques et un feu de bois gras fut allumé en dessous. La toile fut toute brûlée, les rognures charbonnées, mais le coton ne put flamber, bien qu'il fut soumis au feu le plus intense.

On a toujours reconnu la puissance de l'Arrow Tie dans tous les incendies de coton de la Nlle-Orléans. Malgré cela l'usage n'en est pas devenu général à cause de la difficulté que présentait une telle ligature et de la mauvaise qualité des fers dont ces liens étaient faits.

L'inventeur de l'Arrow Tie a aujourd'hui surmonté toutes ces difficultés. Le cercle est fait en Angleterre avec le fer le meilleur et le plus malléable de ce pays-là, et la ligature est devenue simple et rapide. L'opération est maintenant si rapidement accomplie qu'un grand planteur géorgien a assuré qu'il avait posé quatre cercles de fer pendant le temps qu'un nègre mettait à serrer un lien de corde seulement.

Quant à la protection qu'il donne au coton contre le feu, on ne peut en citer une meilleure preuve que celle qui a été acquise dans l'entrepôt du colonel Chapman tout récemment. Le feu avait pris à quelques balles liées de cordes et s'était communiqué à d'autres qui étaient liées avec l'Arrow Tie. Ces balles, bien qu'exposées à un feu très vif, n'éclatèrent pas. S'il y eut eu éclat la destruction de l'entrepôt et de tout ce qu'il contenait de coton était chose infaillible, attendu que les mèches de coton enflammées auraient voltigé partout. La puissance de l'Arrow Tie donna le temps aux pompiers d'avoir de l'eau et le feu fut promptement éteint. C'est à cela que nous attribuons la conservation de l'entrepôt et de son contenu.—*Co. Daily Telegraph.*

GUERLAIN,
PARFUMEUR.
Paris, 15 rue de la Paix.

SOLENNITÉ MUSICALE A LA CATHÉDRALE.—La première répétition de la solennité musicale qui doit avoir lieu, vendredi prochain, à la cathédrale, à l'occasion de la quête pour les inondés, se fera, ce soir, mardi, au magasin de pianos de M. Von La Hache, rue Baronne, No 17, à sept heures du soir. Toutes les personnes qui doivent y participer sont invitées à être ponctuelles. La répétition pour orchestre qui avait été primitivement fixée à jeudi soir, aura lieu demain, mercredi, à sept heures et demie, à la cathédrale.

AMERS DE QUINQUINA.—Ces amers sont le grand préservatif de la fièvre en frisson et en même temps un excellent tonique. On le trouve chez tous les droguistes, et les familles devraient toujours en être pourvues.

CHRONIQUE LOCALE.

OURAGAN—UN HOMME TUÉ.—Vers 7 heures, hier matin, un ouragan terrible, accompagné d'une forte pluie, a déraciné plusieurs arbres sur la place Congo, dans l'Avenue Claiborne, les Champs-Elysées et autres endroits, causant, en outre, de grands dégâts aux bâtisses et renversant la maison de M. E. S. Chadwick, au coin des rues Broad et Canal, et la nouvelle salle de bal en voie de construction, rue d'Orléans, entre Prieur et Johnson. Plusieurs des ouvriers qui travaillaient alors dans la salle de bal ont souffert beaucoup de la chûte des bois, et l'un d'entre eux, E. Dupuis, a eu la tête écrasée par le renversement de la charpente.

M. Dupuis était tout récemment encore un habitant des Attakapas, d'où il s'était retiré avec sa famille fuyant devant les eaux qui avaient commencé à submerger la paroisse de St. Martin. M. Dupuis avait laissé sa famille aux soins d'un parent, sur les bords du fleuve, et était venu à la Nouvelle-Orléans il y a une dizaine de jours, pour travailler. Il venait d'écrire à sa femme qu'il espérait être à même de lui envoyer bientôt des secours, lorsqu'il est tombé victime du plus violent orage qui se soit fait sentir dans cette ville depuis maintes années. On a trouvé dans la poche de Dupuis une lettre qui annonçait de la part de l'infortuné père de famille, une abondance de sentiments respectables, honnêteté, bonté, amour du travail et dévouement. Il était âgé de 35 ans.

FEU DESTRUCTIF.—Vers 4 heures du soir, avant-hier dimanche, un feu a éclaté probablement par accident, dans une écurie attachée à la maison de l'encoignure des rues St-Ferdinand et Amour. L'alarme a été promptement donnée, mais l'eau manquant dans le voisinage immédiat, les flammes se sont développées rapidement sur tout le bloc et ont dévoré quinze maisons de bois, n'en laissant que trois debout, plus ou moins endommagées. La perte est estimée à environ $40,000 dont la plus grande partie retombe sur M. Robert Howe, à qui appartenaient 6 ou 7 des maisons incendiées. L'assurance couvrira probablement la moitié des pertes.

Les logements brûlés étaient tous occupés par de pauvres familles, la plupart allemandes, qui se sont subitement trouvées sans abri après avoir perdu tous leurs effets personnels. Mme Schunel qui avait une boulangerie rue St. Ferdinand avec un approvisionnement de farine, perd comparativement beaucoup. Des soldats des Etats-Unis venus des casernes et ceux du voisinage ont aidé les pompiers à arrêter les progrès des flammes et à préserver les îlets adjacents.

FÊTE DES POMPIERS.—Le dernier jour de la fête des pompiers a été un grand succès pour l'Association. Depuis l'Exposition de novembre on n'avait jamais vu autant de monde aux Fair Grounds. On calcule qu'il y avait au moins 10,000 personnes. Les courses de machines, les courses à pied, à cheval, les courses à sac ont eu lieu comme les premiers jours, mais ce qu'on a le plus goûté, ce sont les exercices acrobatiques et les jeux icariens de la famille Buislay.

Un peu après 6 heures, le ballon a fait son ascension avec le fameux trapèze, emportant un membre de la famille Buislay dont la témérité a paru extrême. Il a exécuté les évolutions les plus périlleuses en se retenant toujours soit à la barre soit aux cordes, par les mains ou par les pieds, ce qui l'empêchait de tomber et de se rompre le cou.

La journée s'est terminée par des danses qui ont duré jusqu'à une heure avancée de la nuit.

ARTICLES VOLÉS RETROUVÉS.—Le caporal Marius a trouvé dimanche en la possession d'un nommé Fletcher, qui tient un échoppe sur la Levée, entre les deux marchés, Douxième District, un lot de mousseline, mouchoirs, rubans, etc, articles reconnus comme ayant été volés dans le magasin de MM. Foster et Lubinsky, rue Baronne No 106, dans la nuit du 15 du courant. Fletcher aura à expliquer devant le recorder Gastinel comment ces articles ont été mis en sa possession.

UN AUTRE FEU.—Hier matin, à 2 heures et demie, le feu a pris dans la maison en briques à trois étages de la rue Royale, No 82, appartenant à l'abbé Rousselon. Le rez-de-chaussée était occupé par M. O. Robin, restaurateur, et la partie supérieure par M. Bernard Avegno. Le feu s'est déclaré d'abord dans la cuisine, mais franchissant bientôt cette limite, il a gagné le corps de logis qui est sur la rue et a tout détruit.

PROCÈS D'ELECTION DE DIRECTEURS.—C'est devant la Sixième Cour de District qu'a été portée l'action du gouverneur et de l'avocat-général Lynch, protestant contre la dernière élection des Directeurs de la Compagnie. On se rappelle que les Directeurs refusèrent de compter les votes donnés par le gouverneur de l'Etat et le maire de la ville, soutenant que trois directeurs nommés par le gouverneur et trois élus par le Conseil de ville formaient tout le nombre auquel la ville et l'Etat avaient droit suivant la charte.

L'avocat général demande que les 64 mille votes du gouverneur, puisque l'Etat possède 64 mille actions et les 80 mille votes donnés par le maire, puisque la ville possède 80 actions, soient comptés et reconnus, suivant les règlements et la charte de la compagnie.

Le juge Duplantier en a ainsi ordonné, ou si les commissaires d'élection refusent de reconnaître et de compter les votes de l'Etat et de la ville, ils auront à en produire les raisons devant la Cour, le 27 du courant, à midi. MM. Lacey, Marks et Butler, plaident pour les pétitionnaires, dans le procès ci-dessus.

SAISIE DE BRASSERIE.—La brasserie du Pélican, rue Conti 72, exploitée sous le nom de James A. Tully, a été saisie par l'ordre du collecteur des douanes pour violation de la loi du revenu. Il paraît que les livres de la maison n'étaient pas convenablement tenus. L'établissement a été mis sous la charge d'un gardien et y restera jusqu'à ce que l'affaire soit éclaircie.

SÉRIEUSE QUERELLE ET COUP DE POIGNARD.—Pat Clark, marin du steamer *Mahaska* a été emprisonné sur l'accusation d'avoir donné, hier matin, un dangereux coup de poignard à Charles Olsen, avec intention de le tuer. Le prévenu, dit-on, avait déjà eu une difficulté avec Olsen, dans la salle de bal d'Amsterdam, rue du Quartier, et, le rencontrant au coin des rues Levée et Quartier, il l'a assailli de nouveau et lui a fait avec un poignard une grave blessure à la poitrine. Olsen est natif de Norwège et appartient à l'équipage du navire américain *Golden Star.*

UN COUP DE PISTOLET TIRÉ SUR UN NÈGRE DANS UN CHAR.—Le lieutenant Johnson rapporte qu'hier soir vers 8 heures, quinze hommes habillés de blanc, ont sauté dans un des chars, rue des Grands-Hommes près la rue Moutégut, et ont tiré sur un nègre nommé Robert Spratly, qu'ils ont blessé à la cuisse et à la main. Le lieutenant Johnson a fait conduire le nègre à l'hôpital et a pris avec lui une escouade d'hommes pour poursuivre les malfaiteurs. Quelques soldats des casernes étant soupçonnés, sept d'entre eux, habillés de blanc, ont été arrêtés et l'on pensait que les autres le seraient également. L'un des sept avait un revolver dans sa botte. Le lieutenant Johnson s'est rendu ensuite aux casernes et a demandé l'appel du rôle, ce qui a fait découvrir que les soldats soupçonnés par les citoyens de l'endroit où les coups de feu avaient été tirés étaient absents de leur poste.

☞ Les sillons d'une politique caduque sont effacés, et se basant sur les décrets du "Bill Militaire", le Comité Exécutif du Parti National de Reconstruction de la Louisiane, dans et pour le Cinquième Ward de la Nouvelle-Orléans, fait un appel sérieux à tous les citoyens sincères et honnêtes du ward, d'avoir à aider à l'accomplissement fidèle et complet de toutes les clauses de ce "Bill", devenu la loi suprême de ce pays.

Le travail de la régénération politique doit être une œuvre de conscience, et à tous nos concitoyens, sans distinction de couleur ou de politique antérieure, ce Comité Exécutif CONSEILLE un prompt enregistrement d'après la loi, et un échange d'idées, libre, calme et raisonné, entre TOUS, afin que par l'harmonie, l'entente cordiale et le patriotisme, le plus grand bien en résulte pour TOUS—blancs, de couleur ou noir, libres ou affranchis.

Enregistrez-vous d'abord, réunissez-vous souvent et comme il convient à des hommes libres, dignes de la cause qui les assemble en conférence; discutez librement les mérites de ceux sur lesquels, par votre unité et action, sera dévolu le devoir important de vous réhabiliter dans vos droits politiques; rappelez-vous que votre intérêt personnel, que celui de la famille est en jeu: réfléchissez bien agissez comme un seul homme, et la justice et le bon droit triompheront.

JULIEN MICHEL,
O. DEBUYS,
L. ERASME NÉE, } Comité.
L. E. FORSTALL,
JAS. E. CURELL, président.
E. A. BOZONIER, secrétaire.
21mai—1f

LE GREAT EASTERN.—Le steamer monstre navigue de nouveau en eau trouble. Des habitants de Brest, qui avaient engagé des capitaux dans sa nouvelle entreprise, en vue surtout d'amener un courant d'affaires dans le port, l'ont frappé de saisie. Cette détermination a été prise par suite de l'avis donné des agents de la compagnie, que le navire ne viendra pas à New-York. Quand il sera sorti de ces nouveaux embarras, il sera, assure-t-on, employé à poser le câble sous marin entre la France et les Etats-Unis.

—Un nouveau moyen est appliqué depuis peu de temps dans l'industrie pour conserver le poisson frais et lui faire parcourir de grandes distances sans qu'il puisse se gâter.

On avait observé que les poissons s'engourdissaient dans les temps froids; plusieurs espèces s'enfonçaient la tête dans la vase, la queue élevée, et restaient ainsi immobiles, pendant toute la durée de l'abaissement de la température.

De là est venue l'idée d'envelopper le poisson, au sortir de l'eau, d'une couche épaisse de terre glaise molle, saturée de sel et d'eau. Ainsi préparé, il arrive vivant, même après un long voyage. On le dépose dans une glacière et on le retrouve, après des mois entiers, aussi frais qu'au moment où on l'y avait placé.

Si l'espèce est vivace, le poisson est encore vivant, et, en le mettant dans un baquet d'eau, on le voit peu à peu se dégourdir et renaître.

—Il y a un petit canton en Hesse qui s'occupe d'élaborer une nouvelle loi sur la danse. Les délibérations sur ce grave sujet ont fait voir que les opinions étaient fort tranchées.

Les uns voient dans la danse un acheminement à la démoralisation du peuple et en proposent l'abolition complète.

D'autres, au contraire, ne voyant dans la danse qu'un plaisir permis, en proposent la liberté la plus complète.

On pense que la question sera tranchée par moitié. Le petit canton dont il est question n'a eu qu'un deux ..., celui de Bas-Unterwald.

Manifestations Pacifiques.

Nous trouvons dans le *Journal des Débats* du 19 avril des Adresses qui indiquent à cette date une certaine réaction en faveur du maintien de la paix:

L'Adresse suivante, destinée aux députés du département de la Seine, a été rédigée et signée par un certain nombre de commerçants de Paris:

"Messieurs,

Tout en traversant une crise pénible dont vous avez pu constater les menaçantes conséquences, le commerce et l'industrie n'ont reculé devant aucun sacrifice pour que notre pays figurât dignement dans ce grand concours international qui fait encore une fois de la France le dépositaire momentané des produits des arts, des sciences et du travail sous toutes les formes.

Aujourd'hui que cette féconde et solennelle manifestation de la civilisation est déjà dans tout son éclat, aujourd'hui qu'elle convoque l'univers entier à contempler ses éclatants prodiges, pourquoi faut-il que des bruits sinistres viennent ruiner toutes les espérances, troubler toutes les consciences et faire retentir le mot de guerre au milieu même des applaudissements de l'union et de la paix?

Patriotes énergiques et vigilants, mais hommes de principes et de liberté, nous cherchons vainement du côté de l'Allemagne les causes nouvelles et sérieuses qui pourraient nous faire subir ou provoquer de sanglantes collisions. Mais les événements ne sont point dans nos mains, et, pendant qu'il en est temps encore, avant que les esprits n'aient subi les excitations et les entraînements des circonstances, nous venons, Messieurs, vous faire connaître nos sentiments pour vous mettre à même de les traduire, de les défendre au besoin.

Nous considérons la guerre comme le plus épouvantable des fléaux. La guerre atteint le citoyen dans ses intérêts, dans sa famille, dans son indépendance et dans la liberté, qui fait seule la vraie grandeur des nations. La guerre entretient entre les peuples des haines qui se perpétuent dans l'avenir après avoir ruiné le présent.

Nous pensons que les exemples du passé doivent enfin être mis à profit. Que de sang versé que de ruines accumulées pour satisfaire des ambitions abritées derrière ces mots dont on a trop abusé: "l'honneur national!"

Où le progrès est un mot vide de sens qu'il faut à jamais rayer du programme de nos institutions, ou les peuples ne doivent plus se laisser exciter à la haine et à la guerre. Le moment est venu de former la Sainte-Alliance des peuples. Plus de sang versé! plus d'autres luttes que les luttes pacifiques et fécondes de l'intelligence et du travail!

Telles sont, Messieurs, les idées que la situation nous fait un devoir d'émettre; elles sont les vôtres, nous n'en doutons pas; mais nous croyons bien faire en donnant à vos paroles et à vos actes l'appui de nos convictions.

On lit dans le *Temps*:

"La pièce suivante nous arrive couverte de signatures:

A NOS FRÈRES ALLEMANDS!
Au rédacteur du Zukunft (Avenir), *à Berlin.*

"Monsieur,

"L'article si juste et si élevé que vous avez publié, et qu'ont reproduit les principaux journaux de la France, nous offre l'occasion de manifester publiquement, dans les graves circonstances où nous sommes, les vrais sentiments de la démocratie française. Nous répudions toute idée de conquête, et nous voyons avec douleur les efforts tentés des deux côtés du Rhin pour exciter les susceptibilités nationales, au mépris des vrais intérêts des peuples et des grands principes d'humanité et de justice.

"Vous avez raison de le dire: Une guerre entre la France et l'Allemagne serait le plus grand malheur qui pourrait frapper la civilisation moderne; ce serait une honte éternelle pour la génération actuelle.

"Les deux grandes nations devraient se pénétrer de cette conviction: qu'elles ont une autre et beaucoup plus noble mission que celle de noyer dans le sang les fruits de travaux pacifiques de la moitié d'un siècle, et de rendre possible dans leur pays un nouvel immense ...

"La dictature militaire!

"Nous nous associons fraternellement à cette pensée des démocrates allemands!

"Nous protestons avec vous contre la guerre impie dont nous menacent les excès d'un patriotisme égaré, ou les combinaisons de la politique de conquête. Nous en rejetons hautement la responsabilité sur ceux qui la provoquent et la préparent.

"Si la voix de la démocratie était libre et écoutée, elle préviendrait des crises désastreuses, et la paix de l'Europe serait à jamais fondée sur le principe de la souveraineté des peuples."

"Nous apprenons que les diverses Sociétés coopératives établies à Paris se sont entendues pour rédiger une Adresse en faveur de la paix."

La grève des consommateurs.

Tous les corps de métier de Paris sont en grève. Comme il est bon de traiter par le rire les questions sérieuses, nous nous rangeons à l'avis du *Tintamarre*, qui propose carrément

La grève des consommateurs.

En somme, nous avons pris l'habitude d'avoir recours à un tas de gens desquels nous pourrions parfaitement nous passer à la rigueur.

Restaurateurs, tailleurs, bottiers, chapeliers, etc, etc, se donnent depuis quelque temps le ton de nous traiter à la prussienne; au bout du compte, qu'est-ce qu'ils nous rendent donc?

Avant la construction de l'arche de Noé, on se passait bien de tout ce monde-là et on ne s'en portait pas plus mal.

J'ai le doux espoir qu'un beau matin ces messieurs tireront si fort sur la ficelle qu'elle cassera net.

Ce dénouement est forcé. Vous comprenez parfaitement que le jour où l'on voudra, par exemple, nous faire payer une paire de bretelles soixante deux francs cinquante, pas un de nous ne résistera au désir de flanquer en meuble au nez du marchand et de le renvoyer ... rentrant chez lui par un bout de ficelle de deux sous.

Le tout est de vouloir.

Tenez: les coiffeurs, par exemple—puisqu'il s'agit d'eux en ce moment,—croyez-vous de bon compte, que si nous ne résistons pas à cette grève-là, nous ne serons pas de vrais jobards?

Est-ce que c'est réellement si indispensable que ça, un coiffeur?

Quant à moi, c'est un des plus regrettables produits de la prétendue civilisation.

Il nous coupe un tas de choses que nous pourrions parfaitement nous passer de faire couper.

Pendant qu'il nous tient, il se croit autorisé à nous raser avec la question du Rhin allemand.

Et jamais, jamais, jamais, il ne nous lâche sans nous pousser la botte de sa philocome régénérateur.

Je ne saurais donc trop insister auprès de mes contemporains pour qu'ils opposent à toutes ces grèves idiotes la grande grève en question:

La grève du porte-monnaie.

Soutenons-nous.... aidons-nous les uns les autres, mes frères, et nous les tomberons, tous ces *greviers* de camelotte.

Les chapeliers se mettent en grève!.... coiffons-nous avec de vieux bonnets à poil de la garde nationale.

Les tailleurs se mettent en grève! couvrons-nous les épaules avec des peaux de lapin, et entrons nos jambes dans des tuyaux de poêle.—Justement voici l'été, ils vont être immobilisés; ça les empêchera de se manger aux vers.

Les bouchers se mettent en grève!.... mangeons le baron Brisse!....

Les cordonniers se mettent en grève!.... faisons-nous amputer les jambes et remplaçons-les par des jambes de bois.

Les pharmaciens se mettent en grève!.... Lisons les articles de M. X....

Ce n'est pas si fou que cela en a l'air, mais hélas! c'est peu réalisable, et il faudra toujours subir les exigences des fournisseurs qui auraient le plus grand tort de ménager leurs clients puisqu'il n'y a pas de résistance possible.

L'Afrique équatoriale.

LES GOULLES.
(Extrait du *Messager Franco-Américain.*)

M. Duchaillu, le célèbre voyageur français, a donné samedi soir, à l'Académie de Musique de Brooklyn, une conférence sur les explorations de l'Afrique équatoriale. Nous en présenterons à nos lecteurs une analyse succincte.

La région visitée par M. Duchaillu est située au sud de l'Equateur. Les nègres qui l'habitent diffèrent sous certains rapports des hommes de tous les autres pays. Les animaux qu'on y trouve ont aussi des traits distinctifs bien prononcés. Le voyageur donne une peinture caractéristique de quelques unes des tribus qu'il a étudiées et qui habitent pour la plupart des régions montagneuses, que les voyageurs blancs n'ont jamais parcourues, que nulle caravane n'a traversées. La religion de Mahomet n'est point parvenue jusque là. La religion de ces peuples est un grossier fétichisme, entremêlé de sorcellerie. M. Duchaillu parle d'une race de nains, les Obongos, dont la taille atteint à peine quatre pieds et demi. Il mentionne aussi un peuple de cannibales, qu'il regarde comme les hommes les plus forts de l'Afrique intérieure et peut-être les plus intelligents, parce qu'ils savent très bien travailler le fer. La nation la plus importante qu'il ait vue semble être celle des Ashangis, chez laquelle on trouve des villages de plus de 200 maisons. Mais ce qui rapproche le plus les Ashangis de la civilisation européenne et américaine, ce sont les énormes chignons que portent les femmes. Quand M. Duchaillu vit ces majestueux appendices des têtes africaines, il conçut immédiatement l'espoir d'en introduire l'usage chez les peuples d'origine caucasique; mais en remettant les pieds en Europe il eut la mortification de reconnaître qu'il avait été devancé par la mode.

C'est dans cette partie de l'Afrique que M. Duchaillu a observé les singes qui offrent tant de ressemblance avec l'homme. Il a vu quatre espèces de chimpanzés, dont l'une n'avait pas encore été décrite, c'est celle des chimpanzés à tête chauve. Ces animaux savent se construire un abri et ils sont assez intelligents pour éviter tous les pièges au moyen desquels les naturels du pays parviennent à prendre la plupart des autres bêtes. Mais ils sont de petite taille, car ils ne dépassent jamais quatre pieds deux ou trois pouces anglais, et sont aussi beaucoup plus faibles que les autres chimpanzés. Ils ont la face et tout le corps couverts d'un poil très noir, excepté le haut de la tête, qui en est entièrement dépourvu. Notre voyageur se donna ad pour le triste plaisir de tuer une femelle qui portait son petit dans ses bras. Il s'empara du jeune chimpanzé et l'apprivoisa sans peine. Celui-ci s'attacha à M. Duchaillu; il le suivait partout et déployait une rare merveilleuse pour s'approprier tout ce qu'il convoitait. Il mourut au bout de cinq mois, quelque temps après s'être enivré avec de l'eau-de-vie, qu'il avait dérobée à son maître.

L'observation à laquelle M. Duchaillu doit surtout sa réputation est celle qu'il a faite des gorilles, animaux qui se rapprochent encore plus de notre espèce que les chimpanzés. Le gorille atteint jusqu'à près de six pieds anglais de hauteur. Cet animal est d'une force prodigieuse et peut aisément tuer un homme d'un coup de main. Mais en principale force est dans ses mâchoires, comme on peut en juger par le développement considérable de son arcade zygomatique. Il a le même nombre de dents que l'homme, et ses canines énormes ont d'abord fait croire à M. Duchaillu qu'il était carnivore. Mais toutes les recherches du voyageur ont eu pour résultat de lui démontrer la fausseté de cette induction. Les gorilles sont parmi les carnivores en raison de ses dents canines? M. Duchaillu s'est emparé de plusieurs jeunes gorilles, mais il n'est jamais parvenu à apprivoiser un seul individu, et il considère l'entreprise comme presque chimérique. Il n'a donc pu étudier les mœurs de ces animaux comme celles du chimpanzé: mais il en a tué un très grand nombre et peut donner une description anatomique à peu près complète de cet être qu'il appelle une caricature de l'homme et qui n'en est peut-être que l'ébauche.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

AFFAIRES DE MOBILE.

Ordre important du Génl. Swayne.

L'autorité militaire se charge du maintien de l'ordre.

Interdiction de congrégations publiques après la tombée de la nuit.

Responsabilité de discours et d'écrits dangereux.

Opinion de Stanburry.

Nouveau délai.

NOUVELLES D'EUROPE.

Fin de l'affaire du Luxembourg.

Traité signé par Napoléon et le roi de Prusse.

Londres, 20—L'empereur Napoléon et le roi de Prusse ont signé les articles qui mettent fin à la question du Luxembourg.

La ville de Londres a voté £500 pour la statue qu'on doit élever à Peabody.

Le steamer blindé des Etats-Unis, Miantonomah, est arrivé à Gibraltar.

Francfort, 20—5-20, 77 7/8.

Liverpool, 10 a. m.—Coton bien tenu et sans changement.

Londres, midi, 20—Consols. 92 1/2, 5-20, 72 1/2.

Liverpool, 20—Coton calme mais ferme. Middling upl. 11 3/8. Orl. 11 3/4. Ventes estimées 10,000 balles.

Londres, 20, 2 h. P. M.—Consols 92 1/4; 5-20, 72 5/8.

Liverpool, 20 mai, 2 h. a. m.—Coton calme. Offert mais peu demandé.

Mobile, 20—L'ordre suivant a été lancé cette après midi:

Quartier-Général,
Mobile, 19 mai 1867.

Le général Swayne, commandant le district militaire de l'Alabama, a ordonné l'émission de ce qui suit:

Pour prévenir toute violence ultérieure qui pourrait provenir de la situation troublée des affaires, le soussigné assume le maintien de l'ordre public dans la ville de Mobile. L'administration de la police urbaine est, par les présentes, suspendue et les hommes de police spéciaux ou les membres de l'ancienne police pour ront être employés quand il sera jugé nécessaire. Toutes violations d'ordonnances de ville seront jugées comme par le passé. Toute atteinte portée à la paix publique et à l'ordre existant sera justiciable de l'autorité militaire.

Toutes congrégations dans les lieux publics, après la tombée de la nuit, sont prohibées, à moins que démonstration publique est projetée, avis devra en être donné au bureau du maire assez longtemps d'avance pour permettre la présence de telle force de police qui sera jugée nécessaire.

Une responsabilité sévère est attachée à la publication d'articles excitant à l'émeute ou à la violence contre les individus ou à l'usage public d'un langage incendiaire ou à tout de sordre causé dans des lieux publics de réunion.

Signé: J. L. SHEPHERD,
Colonel commandant.

Mobile, 20—Coton facile. Vendu aujourd'hui, 500 balles. Middling uplands, 24 1/2. Reçu, 119 balles.

Passe du Sud-Ouest, 2 h. P. M.—A la Quarantaine, avant 8 heures du matin, le vent qui venait du S. O. a tourné subitement à l'ouest et a déterminé une forte pluie, le baromètre s'est élevé de 2 10 en 10 minutes. A 10 h. A. M. le temps s'est éclairci et le vent a passé au Nord.

Vicksburg, 20—Sont montés, le Strader et le Mississippi. Le fleuve baisse.

New-York, 20—L'état des banques est comme suit: Augmentation dans les prêts, $1,279,000, dans les espèces, $697,000, dans la circulation, $36,000, dans les dépôts, $1,049,000. Diminution dans les légal tenders $1,166,000.

Washington, 20—L'avocat général Stanberry a préparé devant le comité judiciaire aujourd'hui, ce qui, avec d'autres affaires pressantes, retarde le complément de son opinion sur les bills de reconstruction. Diverses assertions ont été publiées sur l'opinion de l'avocat général, ce sont purement des conjectures sans autorité.

Boston, 20—Une collision a eu lieu aujourd'hui entre une goëlette et un yacht de plaisance. Ce dernier a été coulé et quatre personnes ont péri.

New York, 20—Fonds actifs avec amélioration. Argent à 6 p. c. Or 137 1/8.

Cincinnati, 20—Farine inactive et sans changement. Coton plat Middling Upland 24 Mess pork $22 50. Récolte en bonne demande. Epaules 9 Saindoux 12 3/4.

Baltimore, 20—Coton ferme à 27 1/2 pour le Middling Upland.

Louisville, 20 mai—Farine inactive et en baisse, de $6 75 à 10 75.

St-Louis, 20 mai—Cours du tabac sans changement. Coton plat à 24 et 25 pour le Mid. Upl. Farine, languissante et en baisse, $8 25 à $9 90. Double extra $13 à $13 90. Mais lourd à $1 07 et $1 10. Avoine plus ferme, de 88 à 93. Provisions calmes et sans changement.

Richmond, 20 mai—Le général Grant est retourné à Washington aujourd'hui par la forteresse Monroe.

Savannah, 20 mai—Coton plat et nominal. Mid. Upl. 25 1/2. Vendu 250 balles. Reçu 240.

Charleston, 20—Le navire Golconde qui a été expédié aujourd'hui pour Liberia emmènera environ 300 nègres émigrants. Un plus grand nombre avaient retenu leur passage, mais ayant, depuis, fait des contrats satisfaisants et encouragés d'ailleurs par le changement d'état que leur assure le bill de reconstruction militaire, ils ont préféré rester aux Etats-Unis.

Coton. Bas middling uplands, 25 à 26 1/2. Vendu, 150 balles. Reçu, 235.

New York, 20—Coton sans changement. Vendu, 1128 balles. Sucre ferme et en bonne demande. Porto Rico 11 3/8 à 12. Mascovado 10 1/8 à 11. De la Havane 11 1/2. Mélasses fermes.

Memphis, 20 mai—Les imprimeurs font de grands préparatifs pour le meeting de l'Union Typographique Nationale. On a retenu des chambres à l'hotel Overton pour les membres.

Autres dépêches.

New York, 20 mai—Don Jose Ramirez, fils de l'ex-secrétaire de la guerre sous Maximilien, est parti de Mexico le 28 avril. Il rapporte que Diaz a 19 canons portant sur la porte Peralvillo. Marquez a 4500 hommes pour défendre les portes.

Le commandant et les autres officiers se disposaient à capituler pour sauver leur vie.

Fonds inactifs. Or 136 7/8. Argent 6 p. 0/0 Coton calme; Mid. Upl. 28.

Washington, 20—Le Bureau de Statistique se prépare pour faire le recensement de 1870, par l'intermédiaire de l'organisation du Revenu de l'intérieur. On a ordonné, dans ce but, une série de rapports pour parfaire l'organisation du Revenu. Ces rapports accusent une augmentation de population de deux millions depuis 1866. —Il y a diminution dans le Sud; une légère augmentation dans l'Est et une grande augmentation dans les Etats de l'Ouest.

Washington, 19 mai—Le président juge Chase présidera la Cour de Circuit pour la Caroline du Nord, au commencement de juin.

Chase a nommé des enregistreurs en affaires de banqueroute pour la Louisiane, la Georgie, mais comme les nominations ont besoin d'être confirmées par les juges de district, les noms ne sont pas encore publiés. Chase a chargé les juges de district de rejeter ces nominations si elles pouvaient soulever des objections sociales.

Le général Sickles a été breveté major-général dans l'armée régulière pour sa bravoure et ses services militaires.

Le Président a reconnu Joseph Auguste Hughes Poitevin comme agent consulaire de France à Mobile.

Le ministre mexicain a reçu ici le rapport officiel suivant sur les négociations entre les Impérialistes et les Libéraux.

Un autre rapport signé par Raphael Benavides, major général, commandant devant la Vera Cruz, dit, sous la date du 26 avril:

"Le corps austro-belge est débandé et se trouve maintenant sous la protection du drapeau prussien."

Le délai de l'avocat général à donner ses instructions sur les bills militaires a été occasionné par beaucoup de lettres reçues du Sud signalant des cas particuliers et demandant avis et information.

Une lettre particulière d'un haut officier dans le district du général Sickle, dit que tout est tranquille dans ce département. Il n'y a point eu d'émeutes et l'ordre et la sécurité y règnent.

New-York, 19.—Le navire Palmas, expédié d'ici pour le Chili avec un matériel de guerre, a relâché en détresse à St. Thomas. Il a été immédiatement bloqué par deux bâtiments de guerre espagnols, et sera probablement détenu.

"Hier, une princesse allemande, femme d'un des aides de camp de Maximilien, s'est présentée au quartier général de Diaz, pour proposer le licenciement des corps Autrichien et Belge, avec la garantie que la vie des troupes fera épargnée et la permission de retourner en Europe et la même garantie pour Maximilien. Sur le premier point, Diaz a répondu qu'il pouvait avoir égard aux propositions, mais qu'il n'avait pas d'autorité pour pardonner Maximilien."

Le rapport continue: "Il ne s'est rien passé d'important dans la journée. Nous échangeons des coups de feu de temps en temps. A l'arrivée de nos mortiers, si la ville ne s'est pas rendue, nous ouvrirons sur elle nos batteries et poursuivrons vigoureusement les hostilités.
A. GARCIA,
Major général.

Arrivé—Le City of Boston, avec des dates de Liverpool jusqu'au 9. Une des plus grandes maisons de coton à Liverpool, en rapports avec la Nouvelle-Orléans et Galveston, a suspendu ses payements le 7. Le passif est de 4 millions.

Le London Star dit que l'exécution des Féniens condamnés, serait une bêtise criminelle.

Le roi de Grèce a quitté Paris le 7 pour aller à St Pétersbourg, se fiancer à la fille du Grand Duc Constantin.

Richmond, 19—Le général Grant et son état-major ont visité les champs de batailles autour de Richmond aujourd'hui. Ils vont à la forteresse Monroe demain. Le général Grant y laissera sa famille et retournera à Washington.

L'hon. M. Randal, le général Patterson de Philadelphie, et 20 autres personnes de cette ville sont revenus aujourd'hui, dans la région du sud-ouest de la Virginie.

St Louis, 19—Une grande compagnie d'huile de cette ville a fait faillite; il y a pour $93,000 de saisies-arrêts sur ses propriétés.

Le général Sherman est retourné au Kansas, hier. Il dit que nous pouvons avoir ou ne pas avoir la guerre avec les Indiens, comme nous voudrons. Il y a des gens dans le Kansas qui désirent la guerre, mais il ne pense pas que leurs vœux soient exaucés.

LA SITUATION A ROME.

Voici le résumé d'une correspondance de Rome en date du 24 avril:

Le comité national vient de publier dans son journal clandestin les adhésions du comité de l'émigration romaine séant à Florence, à Pérouse, à Rieti et à Foligno, en réponse à l'appel qui leur avait été adressé le 11 janvier dernier. Il est à remarquer que ces documents portant tous une date antérieure au Manifeste du comité central d'insurrection, lequel reçoit ses inspirations de Garibaldi. Quels sont les projets que médite ce chef aventureux? C'est ce qui occupe ici tous les esprits; mais il semble qu'il soit à la veille de se lancer dans une nouvelle entreprise. Il paraît que les préoccupations ne sont pas moindres à Florence, puisque M. Rattazzi a cru devoir rassurer les amis de l'ordre et de la légalité, ceux enfin qui désirent une solution pacifique de la question du pouvoir temporel.

En attendant, le gouvernement italien renforce ses garnisons sur la frontière, tandis que le gouvernement romain, de son côté, cherche à se mettre à l'abri de toute surprise en augmentant son armée et en exerçant une surveillance rigoureuse sur les convois des chemins de fer.

Quoi qu'il en soit, je crois que Garibaldi s'abuse étrangement s'il compte sur l'initiative des Romains pour accomplir une révolution intérieure. Une illusion qui trompe souvent les hommes de parti est de s'exagérer les forces dont ils croient pouvoir disposer. Une insurrection n'est guère possible à Rome, et si, contre toute attente, les Romains se décidaient à y recourir, ce serait sous un autre chef que le héros de Caprera. Les libéraux, ici, ne sont nullement révolutionnaires. Ils sont impatients de s'affranchir et de recouvrer les droits de citoyen; mais ils repoussent les moyens violents et ils désirent vivement que tout finisse par une transaction entre la papauté et l'Italie.

On écrit de Madrid, le 21 avril, à la *Revue et Gazette des Théâtres*:

Hier, 20 avril, à trois heures de l'après midi, les cloches de toutes les églises de Madrid sonnaient le tocsin. "Le feu est au Théâtre Royal," disait on de toutes parts. Effectivement toute la façade de l'est du grand édifice, formant le théâtre del Oriente et le Conservatoire royal de musique et de déclamation n'était qu'une immense fournaise.

Quelques ouvriers auraient, dit-on, mis le feu par imprudence au rideau du théâtre du Conservatoire; il eût été facile de s'en rendre maître, mais une explosion instantanée du gaz propagea l'incendie d'une manière effrayante.

L'orchestre du concert du maestro Barbieri allait commencer la répétition du concert de demain; plusieurs instruments ont été la proie des flammes, ainsi que divers cahiers de la grande symphonie de Beethoven. Le maestro Barbieri, en organisant le sauvetage, a été blessé à la main, blessure heureusement sans gravité.

Les secours étant arrivés immédiatement, il a été facile de circonscrire l'incendie dans la partie de l'édifice dite du Conservatoire, un mur de peu d'épaisseur sépare le Conservatoire de la scène du théâtre del Oriente.

Toutes les autorités civiles et militaires se sont présentées de suite sur le lieu du sinistre.

Les dégâts sont très importants. L'archive du Conservatoire a été complètement détruit, aussi qu'un grand orgue magnifique d'une valeur de 40 à 50,000 fr., plusieurs pianos de prix et beaucoup d'objets précieux.

Le Théâtre Royal n'a nullement souffert de l'incendie; l'entreprise seulement a éprouvé des pertes assez importantes; beaucoup de décorations ont été détériorées, ainsi qu'une grande quantité de costumes. Ces dégâts ont empêché l'entreprise d'ouvrir le théâtre aujourd'hui. Ce relâche forcé ne sera, dit-on, que de quatre ou cinq jours.

— Quelques machines nouvelles fonctionnent au palais de l'Exposition, et l'une d'elles attire particulièrement l'attention de la foule: c'est la machine Susini, qui fabrique soixante cigarettes à la minute et qui les distribue gracieusement aux curieux.

Cet ingénieux appareil réunit sous un petit volume les complications les plus extraordinaires que puisse présenter la mécanique. Le tabac haché tombe dans un entonnoir, couvre la feuille de papier mince qui se roule en cylindre, se plie à chaque extrémité, imprimé en courant, avec des lettres en relief, le nom de la manufacture La Honradez, et tombe, prête à être fumée, dans un réservoir qui avertit par un coup de sonnette l'ouvrier chargé de mettre les papelitos en paquets.

L'inventeur M. José Susini, propriétaire du plus bel établissement de cigares à la Havane, la *Honradez*, a travaillé sept ans et dépensé plusieurs centaines de mille francs à résoudre ce problème.

La petite machine dont nous venons de parler, qui mesure 30 centim. sur 75, réalisera par an une économie de main d'œuvre qu'on peut évaluer à 70 millions de francs.

—On lit dans le *Figaro*:

Les pédicures viennent de se mettre en grève vu l'abolition de la contrainte par *cors*, qu'ils voulaient maintenir à tous prix.

Hier, dans un repas de *cors*, ils se sont entendus avec les recors, qui se trouvent actuellement sans occupation, et ils ont décidé que les recors deviendraient désormais de simples *cors*.

Si le lecteur du *Figaro* qui m'a envoyé cette chose insensée recommence, je le fais arrêter.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 20 mai.

Le marché a encore manqué d'animation; il y a néanmoins peu d'articles qui aient varié.—Le sucre et la mélasse ont été fort négligés.—Le mouvement a été presque nul dans les produits de l'Ouest; le maïs et la farine ont tendu à la baisse; il y a eu moins de stabilité dans l'avoine et dans le porc.—Nous avons à constater une demande restreinte dans le coton; les ventes comprennent 2,500 balles, aux prix antérieurs. Le marché était fermé à la clôture. Le mauvais temps, dans les premières heures de la journée, a nui aux transactions.

Le numéraire n'a pas été recherché. L'or a ouvert nominalement à 135 1/2 contre 136 3/4, les dépêches l'ont ensuite fait monter et il a clos ferme à 135 3/4. On n'en a pas vendu au Board de midi, au dehors, $5,000, $10,000, $10,000 et $20,000 à 135 1/2, $5,000 à 135 5/8, $5,000, $7,000 et $10,000 à 135 3/4, $7,000 à 136 et $8,000 au même taux. Une vente de $500 en demi piastres américaines s'est faite à 129. Il n'a pas été annoncé de ventes de piastres mexicaines. celles-ci valaient, sur les comptoirs, de 138 à 138 1/2.

Le change étranger est resté dans le même état de calme. Les offres étaient assez nombreuses, mais les détenteurs n'ont pas voulu accepter les conditions des acheteurs; aussi les transactions ne comprennent-elles que 1,000 livres et 3,000 livres clear à 145, 2,000 livres à 145 1/4, 8,000 livres No 1 à 145 1/2 à 146, 2,200 livres en commercial à vue à 147, 2,000 livres de première classe à 147 et 6,500 livres de banquiers à 148 3/8 à 149—Dans le change sur France, 15,000 et 100,000 francs en commercial No 1 à 3.90, 50,000 à 3.92 1/2, 15,000 à 3.91 1/4 et 100,000 au même taux. Le sterling peut être coté nominalement à 145 les traites connaissements, 146 à 146 1/2 le No 1 à première classe et 148 1/2 et 149 le change de banque; le change sur France à 3.92 1/2 à 3.90 le commercial No 1 et 3.82 1/2 le change de banque.

Nous n'avons remarqué aucune animation dans le change américain bien que les cours en aient fléchi. Les banques ont tiré sur New York au pair à 1/4 et 1/2 d'escompte, généralement au taux intermédiaire. La demande a été assez bonne sur les comptoirs. Le change commercial était plus abondant; il s'en est vendu $15,000, sur New York, à vue, à 1 d'escompte; $230,000, en différentes sommes, au même taux; $30,000 à 7/8; $10,000 et $10,000 à 3/4; $20,000 de banquier à 5/8; $30,000 de change à 7/16, et $5000, à trois jours, à 7/8. Les cours du change commercial, à vue, étaient, à la clôture, de 5/8 à 1 d'escompte.

Une vente de 40 actions de la banque du Canal a eu lieu à 75c. C'est la seule.

Les actionnaires de la banque First National se sont réunis aujourd'hui dans la salle de la Chambre de Commerce; ils s'assembleront de nouveau vers la fin de la semaine. L'agent du Trésor leur présentera alors son rapport.

Il ne s'est vendu de bons de la ville ni au Board, ni au dehors. Les consolidés sont cotés à 89 à 90 et les émissions en faveur des chemins de fer à 70 à 80, suivant les coupons.

Les "Sixes" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 73 à 74; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 54 à 55.

Les billets de la Banque de la Louisiane sont cotés à 41 à 43 et les billets du Trésor de l'Etat à 83 à 84. Les quelques transactions qui ont eu lieu indiquent que les acheteurs ont eu l'avantage.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 20 mai 1867.

COTON—La demande a été bornée, aujourd'hui. Au début des affaires, les opérations ont été partiellement interrompues par la continuité du mauvais temps, mais, plus tard, la demande s'est soudain améliorée et, malgré les exigences des détenteurs et la médiocrité de l'assortiment offert, les ventes ont pu s'élever à un montant de 2500 balles, par courtiers ont pris part aux affaires. Les prix n'ont indiqué aucun changement matériel, excepté, peut-être dans quelques cas où des listes composées de qualités inférieures ont changé de mains à une fraction au-dessous des taux dominants. Conformément aux remarques qui précèdent, nous répétons nos cotes comme suit. Ordinary, 21 à 22; good ordinary 23 à 24, low middling 25 à 26, et middling 27 à 28. Il a été difficile de trouver à acheter le dernier de ces grades aux chiffres les moins élevés de ces cotes. Le manque de nouvelles plus récentes de Liverpool et les embarras qu'se rencontrent encore dans la négociation du change n'ont pas peu contribué à déranger le mouvement.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles	102,882	
Reçu aujourd'hui	2148	
précédemment	725000	
		79????
Expédié aujourd'hui	5269	
précédemment	714???	
		730186
Stock en mains		109120

SUCRE ET MELASSE—Il ne nous est arrivé que quatre boucauts de sucre depuis samedi. Pas de mélasse. Les approvisionnements actuels de sucre et de mélasse de la Louisiane sont faibles, mais la demande de ces deux articles est limitée et porte un caractère de détail. Nous n'avons aucune vente à rapporter, mais nous cotons le sucre de la Louisiane nominalement à 12 cts la livre de low fair, 13 1/2 à 13 3/4 pour le choix, 13 1/2 à 14 cts pour le jaune clarifié et 14 1/2 à 15 cts pour le sucre blanc. Mélasse, 40 à 50 cts le gallon de fermentée et 72 c pour la prime. Il y a en mains un fort stock de sucre et de mélasse de Cube, mais le sucre n'est que peu demandé et la mélasse ne l'est pas du tout.

TABAC—Plusieurs acheteurs ont marchandé aujourd'hui et ont en vain fait des offres pour deux ou trois lots de l'article, les ventes se sont conséquemment bornées à 16 boucauts à 9 cts la livre. Le marché est ferme et nous continuons à coter

Léger—Inférior lugs, 3 1/2 à 4, good lugs 4 1/2 à 5, inférior à common leaf, 6 à 7—, medium, leaf 7 1/2 à 10, fair leaf 10 1/2 à 12 1/2, fine leaf 13 à 15, choice selections 16 à 20 cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4 à 4 1/2, good lugs 5 à 6, inf à common leaf 6 1/2 à 8, medium leaf, 8 1/2 à 11, fair, 11 1/2 à 13, fine 14 à 17 1/2, choice selections 19 à 21.

FRET—Le marché est en ce moment calme mais il est ferme. Les taux sont de 3/4 cts par livre de coton sur vapeurs pour New York, 1 ct pour Boston. Vapeurs pour New York et Boston 35 c par sac de maïs, 60 à 65 c par baril de farine et $1 à — par baril de porc. Voiliers pour Liverpool 17/32 à 9/16 d pour le coton.—Steamers pour Liverpool 7/8 d.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Quitman, de Cairo, le Richmond, de Louisville, le Great Republic, de St Louis, le remorqueur Shark, avec des barges de St Louis, et le Liberty, ayant à sa remorque des barges de la rivière Ohio.

FARINE—Le marché continue à être extrêmement calme et les prix de l'article ont encore baissé. La demande ne paraît guère animée et les principales ventes, aujourd'hui, se sont bornées à 300 barils de double extra à des conditions privées et 50 de superfine à $12 50 le baril. Nous sommes informés qu'on aurait pu acheter la superfine facilement à $12 à $12 50 le baril. Le marché a été trop incertain pour nous permettre d'établir nos cotes.

MAÏS—Les approvisionnements de maïs sont forts, le marché calme et les prix en baisse. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 2610 sacs, dont 400 de jaune mélangé et 100 du a $1 20 le boisseau, 600 de blanc et jaune à $1 20 a $1 25, 200 de blanc 300 de blanc mélangé et 1000 de blanc mélangé à $1 25 le boisseau. Des offres de $1 15 le boisseau faites pour du blanc prime ont été repoussées, le prix demandé ayant été de $1 20 à $1 22 1/2.

AVOINE—Les approvisionnements d'avoine sont faibles, mais la demande de l'article est peu active. Il ne s'en fait que de petites ventes à 92 1/2 à 95 c le boisseau.

SON—Le son est rare et en demande. Ventes de petits lots à $2 75 les cent livres.

FOIN—Le stock en mains est fort, le marché calme et il ne se fait que de petites ventes au commerce à $31 50 à $32 le tonneau.

PORC—Le marché est calme et sans changement. Un lot de 100 barils de mess full weight s'est vendu à $24 25 le baril, le prix offert pour un lot de 100 barils a été repoussé. Ventes en détail à 24 75 et $25 le baril.

FARINE DE MAÏS—La farine séchée au four est cotée à $6 à $6 25 le baril, au débarcadère.

BACON—Le bacon continue à éprouver une bonne demande dans le commerce par place meuts. Les côtés désossés sont rares. Les prix ..., ventes, aujourd'hui, ont embrassé 10 barriques de côtés désossés à 13 1/4 cts, 10 à 13 1/2 et 25 tierçons de jambons curés au sucre à 14 cts la livre, les épaules rapportent 9 ..., les côtés ... 12 1/2 cts, le ... 13 1/2 cts, les jambons curés au sucre 16 1/2 à 17 cents.

SAINDOUX—Il ne s'est pas vendu de saindoux aujourd'hui, les dernières transactions ont eu lieu à 13 cts la livre de saindoux en tierçons et 13 3/4 c pour l'article en barillets.

VIANDES VERTES—Aucune vente n'a eu lieu. Les épaules sont cotées à 8 1/2 c, les côtés et les jambons à 9 1/2 à 10 cts la livre.

CAFÉ—Le stock total en place est de 16,000 sacs de Rio en seconde mains. La demande est bonne et cet article à 17 1/2 à 18 1/2 cts la livre, en or, pour faire à prime. Ventes en détail à 21 1/2 à 23 1/2 c en monnaie courante.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent au débarcadère $2 25 à $3 le baril, les oignons nouveaux à $3 75 à 4 25, les pommes $6 à $7, les œufs $13 à $15 le baril, les poules $6 à $7 la douzaine, les oies $6 à $8, les dindes $24 la douzaine.

BEURRE—La denrée venant de l'Ouest est abondant, et le stock de celle du Canada est faible. La demande est limitée à $1 à 61 80 c le boisseau de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

HOUBLON—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.

WHISKY—Il ne se fait dans l'article, que des affaires en détail, à raison de $2 à $2 05 le gallon, et le whisky de la Louisiane $1 50 à $1 55 le gallon.

BEURRE—Abondant et calme. Le beurre nouveau, de l'Ouest est coté à 30 cts la livre, celui du Nord se vend 30 à 32 cts, le vieux beurre de l'Ouest se débite à 8 à 20 c la livre.

POMMES SÈCHES—Se vendent au débarcadère à 9 cts la livre.

VINAIGRE—Nous cotons le vinaigre de cidre à 22 1/2 cts le gallon.

SUIF—L'article abonde, mais il est calme à 10 cts la livre.

RIZ—Le stock de riz de la Louisiane est faible et les prix de l'article sont fermes. Le riz de la Caroline et celui de l'Inde sont assez rares, mais de cours calmes. Nous cotons le riz de la Louisiane à 9 à 11 cts, celui de l'Inde 10 à 10 1/2 c, celui de la Caroline 11 à 12 1/2 cts la livre. Dans les ventes en gros, le riz de l'Inde est tenu à 10 cts en monnaie courante, droits payés, et sous les cales, 11 1/2 c en or.

HARICOTS—Les envois de cet article commencent à arriver plus fréquemment et les prix en ont baissé de $1 le baril de haricots du Nord qui montent à $14 à $16 le baril—ceux de l'Ouest $13 à $14.

PROVISIONS NAVALES—Nous cotons l'esprit de térébenthine à 80 c le gallon. La résine No 1 se vend à $5.50 à $6, No 2 à $4 50 à $5 et le No 3 à $3 50 à $4.

PEAUX—L'approvisionnement de peaux est faible et la demande bonne à 9 1/2 à 10 1/2 cts la livre de peau verte et 14 1/2 à 18 c la livre de peau sèche.

LAINE—Les arrivages sont faibles. La demande pour l'exportation est bonne. Nous cotons 28 à 34 cts la livre de laine lavée, 10 à 15 cts la laine pleine de glouteron, 15 à 20 cents pour la native de la Louisiane, 20 à 24 cts celle du Texas moitié à trois quarts merino et 24 à 27 c pour la 3/4 à 7/8 merino.

HUILE DE CHARBON—Dans le commerce par placements les ventes de l'article ont lieu à 48 à 52 cts, en barils 65 à 70 cts en caisses.

SEL—Le stock de sel est faible et la demande bonne. Le gros sel est tenu par cargaison à $1 80 à $2, en magasin, $1 95 à $2 05. Il y a en mains, 400 boisseaux de sel des Iles Turques, laquelle qualité est tenue à 80 c le boisseau.

CHANDELLES DE STAR—Le marché est calme. L'article se vend en détail à 16 1/2 cents la livre de chandelles de 12 onces, 17 à 17 1/2 pour celles de 13, 19 à 19 1/2 pour celles de 14 et 22 à 22 1/2 pour celles qui portent le poids plein.

POIS POUR VACHES—L'article se vend à raison de $5 le baril.

HUILE DE GRAISSE—L'article se vend à raison de $1 10 à $1 15 le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Les ventes de cet article ne se font qu'en détail à 26 cts la yarde. Nous cotons les forts lots à 25 1/4 cts.

SACS EN FIBRE—Il ne se fait pas de demande des sacs nouveaux—les sacs lourds sont tenus à 22 1/2 à 23 cts.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—Cet article se vend de 10 à 11 cts la livre.

CORDE D'EMBALLAGE—Les lots ronds sont tenus à 10 1/2 à 11 cts. L'article se vend en détail 11 à 12 cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 20 mai 1867.

Arrivé hier—95 boeufs du Texas, 174 veaux et vaux d'un an, 395 moutons.
Vendu—201 boeufs du Texas, 170 veaux et veaux d'un an, 64 cochons, 36 moutons et 4 vaches à lait.
A vendre—604 boeufs du Texas, 20 veaux et veaux d'un an, 370 cochons, 2548 moutons et 41 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, 1ère qualité par tête, net,	—	à —
do do 2me qualité, do	—	à —
Boeufs du Texas, 1re qualité, par tête	60	à 85
do 2me qualité, par tête	30	à 45
do 3me qualité, par tête	15	à 20
Cochons de l'Ouest, par liv, gr.	—	à —
do du pays do	—	10 à 11
Moutons du Texas, en lots, par tête	3 00	à 5 00
do du pays, par tête	—	à —
do de l'Ouest, choix par tête	6	à 8 75
Vaches à lait, de choix, par tête	80	à 100
do de qualité, par tête	50	à 80
Veaux, par tête	10	à 15
Veaux d'un an, par tête	11	à 16
Chèvres, par tête	1 50	à 4 00

Décédé dimanche soir à 11 1/2 heures, à l'âge de 60 ans, LOUIS CHERI LANGE. Ses restes ont été accompagnés à leur dernière demeure, par un grand concours d'amis.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 30mars—ly TS b.

Remerciements.

Le soussigné remercie sincèrement le Foreman et les membres de la COMPAGNIE DE POMPIERS No 7 qui, par leurs louables efforts, ont sauvé sa propriété à l'incendie qui a eu lieu, hier matin, dans la rue Royale.
21 mai—1t
JOSÉ FORNARIS.

Avis.

Ni le capitaine, ni les consignataires de la barque française NOUVELLE HELVETIE, venant de Vera-Cruz, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire.
21 mai—8f
C. CAVAROC & Co., No. 6, Passage de la Bourse.

Huile J. Plagniol.

250 Caisses huile d'olive, J. Plagniol.
250 paniers do
En débarquement du navire ANNIE BATCHELDER, venant d'arriver de Marseille.
21 mai—8f
C. CAVAROC & Co., No. 6, Passage de la Bourse.

En débarquement du navire Bordelaise, venant de Bordeaux;
92 BARRIQUES vin rouge, côte de Clairac.
... de Bourg.
30 futailles cognac, E. Dollinaler & Co., à vendre par
21 mai—8f
C. CAVAROC & Co., No. 6, Passage de la Bourse.

En débarquement du navire Naragansett, venant de Bordeaux et à vendre par les consignataires:
292 BARRIQUES vin rouge, côte de Clairac. ... de Bourg.
21 mai—8f
C. CAVAROC & Co., No. 6, Passage de la Bourse.

En débarquement du navire NARRAGANSETT, de Bordeaux—
150 barriques de Vin pour familles.
25 barils Vin blanc.
30 do Vinaigre blanc de Bordeaux.
—En magasin—
30 barils Madère et Sherry.
30 do Porto.
100 caisses Absinthe et Kirsch E. Pernod.
60 1/4 et 1/8 Cognac Pinet Castillon, Marret, Pellevoisin, Seignette et Vivandière.
200 caisses Vermouth Noilly Prat.
1500 do Vin rouge Ambes Blaye et Montferrand.
300 do Vin blanc Graves.
50 do Vin de Bourgogne.
100 do Muscat de Frontignan.
100 do Fruits au Jus et à l'Eau-de-vie.
80 do Pickles et Variantes.
25 do Sardines Rodel 1/4.
100 paniers Huile Plagniol.
Petits-Pois Champignons. Eau de Fleur d'Oranger.
50 paniers Champagne et Balsamique.
25 balles Bouchons.
100 paniers Bouteilles vides et à liqueur.
21 mai—1m S. TISLIER & CO. 14, rue Conti.

Traite perdue.

PERDU le 20 mai 1867, une TRAITE de trois cent trente trois piastres 33/100 en or, à mon ordre et tirée par G. MARCHAND. Le public est prévenu de ne pas négocier ladite traite, le paiement en ayant été arrêté.
20 mai 1867.
EMILE ROUECHE.
21 mai—2t

En débarquement des navires "Bordelaise" et "Narragansett", de Bordeaux.
160 barriques vin rouge F. F.
34 do do St-Julien.
24 do do Livre Médoc.
16 do do blanc Langon.
36 demi-bar. do do
30 caisses do Matthieu ...
64 barriques do rouge Castillon.
48 do do Ste Colombe.
A vendre par COUTURIÉ & BORDELOIS.
21 mai 8f—PP No. 89 rue Vieille Levée.

MAISON A LOUER

POUR LE 1er JUIN
No 121 rue du Maine, entre Dauphine et Bourgogne.
Cette maison se compose de deux grandes chambres au rez-de-chaussée, deux dito au premier, et deux au second, une cuisine, deux chambres de domestiques, water works, ... S'adresser à T. ZELLER, rue Bienville 177.
21 mai—6f

A Vendre.

GROCERIES. Une GROCERIE, avec ses patentes, ... en plein train de faire de bonnes affaires. On la vendra à des conditions raisonnables. S'adresser au No. 80 de la rue de la Douane.
21 mai—1f

Véritable Magasin de Marchandises sèches à bon marché.

Z. EPSTEIN & CO.,

Rue du Canal, Nos 178 et 178 1/2,
Entre les rues Dryades et Baronne.
EN GROS ET EN DÉTAIL.
AU PRIX COUTANT

... un beau comptoir sur lequel nous avons déposé les marchandises suivantes achetées à l'encan à un grand sacrifice et qui seront vendues au prix d'achat! ...

Véritable Magasin de Marchandises sèches à bon marché.
Rue du Canal, Nos 178 et 178 1/2,
Entre les rues Dryades et Baronne.
13 mai—ll Z. EPSTEIN & CO.

L'ARROW TIE

et les cercles en fer, patentés.
A vendre aux plus bas prix par H. T. BARTLETT & R. W. RAYNE, Agents généraux à la Nouvelle-Orléans. ...

En débarquement

DU NAVIRE LISBON, DE BORDEAUX.
VINS DE LANGLADE.
Do ST GEORGE.
Do MUSCAT DE FRONTIGNAN.
En barriques, à vendre par P. ROGAY,
133, rue de Chartres.
... VERMOUTH de Marseille ...

Vin rouge "Côtes de Clairac."

En débarquement du navire Narragansett, venant de Bordeaux. ...
A vendre par A. CARRIÈRE & FILS.

Absinthe et Liqueurs Raspail.

En débarquement du steamer Darien—Absinthe en ... Liqueurs ... Raspail.
A vendre par P. ROGAY, 133 rue de Chartres.

Vin, Anchois, Olives, &c.

En débarquement du navire Batchelder, de Marseille— ...
A vendre par P. ROGAY, 133 rue de Chartres.

Peaux de mouton.

En débarquement du navire Narragansett, de Bordeaux— ...
A vendre par P. ROGAY, 133 rue de Chartres.

Vin, Vermouth, Huile.

En débarquement du navire ANNIE BATCHELDER, de Marseille—
100 barriques VIN ROUGE VIOLLIER & BAT...
75 do VIN ROUGE P. E. THOMAS MEZE
50 quarts PORT WINE do
70 quarts SHERRY PALE do
50 quarts MADÈRE do
50 quarts PORT WINE F. DURAND
100 quarts PORT MADÈRE SHERRY ... F. GROUSSET.
125 caisses VERMOUTH ...
... caisses CASSIS ...
... caisses PUNCH AU RHUM ...
... paniers HUILE Plagniol, Z. ...
... barils Vinaigre de vin ...
100 caisses Olives ...
100 caisses Câpres ...
100 caisses Eau d'Oranger ...
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 63 Vieille Levée.
19 mai—6

En débarquement du navire Narragansett, de Bordeaux.

100 Barriques Vin rouge St-Macaire
100 do do E. C. Stacemann.
100 do do Côte de Clairac.
A vendre par L. GRAND & CO, 22 rue St-Louis.
19 mai

En magasin,

150 Barriques Vin rouge Narbonne.
70 do do St-Julien.
150 caisses do Ste Eulalie et St Loubès.
200 do do St-Macaire.
300 do Vin blanc Côte de Cambianes.
50 do do Côte de Lormont.
Egalement—Vermouth, Muscat de Frontignan, Huile d'olive de Bellue, Madère, Sherry, Burgundy Port, à vendre par L. GRAND & CO, 22 rue St-Louis.
17 mai

Conserves.

30 caisses Petits Pois au naturel.
30 do Sardines à l'huile, marque Kéralon.
25 do do du Wm. Roger ...
150 do do du Ouest ...
100 do do marques diverses en 1/2 do
30 barils Prunes sèches.
25 balles Amandes de Provence.
A vendre par L. GRAND & CO, 22 rue St-Louis.
19 mai

AVIS.

A vendre, principalement dans les Deuxième et Troisième Districts, un grand nombre de résidences, de cottages, d'îlets et de lots à des conditions très avantageuses.
☞ Ceux qui seraient dans l'intention de vendre leurs propriétés, ou qui désireraient faire des emprunts hypothécaires, peuvent s'en accommoder promptement et à peu de frais au bureau.
JUSTE FONTAINE, Courtier.
19 mai—6 12 rue Royale en Premier

Nueva Sociedad Lusitana de Beneficencia Mutua de la Nueva Orleans.

AVISO ESPECIAL.

Los miembros que deben a la Sociedad por el año de 1866, tienen treinta dias para arreglar con el Tesorero, P. V. Reliupio, desde la 11 de la mañana hasta las 3 de la tarde, a los Nos 407 et 409 de la calle de Chartres (Moreau) y desde las 4 hasta las 6 de la tarde, en su residencia, No 218 de la calle Campos Eliseos, esquina Girod.
Por orden del Presidente.
A. A. MARCHAND, secretario.
2mai—los mard. v et d.—en 30 j.

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.
Avis spécial.
LES membres de cette Société qui devant des quotités mensuelles pour l'année 1866 sont prévenus qu'un délai de trente jours leur a été accordé pour payer entre les mains du trésorier-assistant M. P. V. Reliupio, qui le trouveront à son bureau tous les jours de 11 heures de l'après-midi, aux Nos 407 et 409 de la rue de Chartres (autrefois Moreau) et de 4 à 6 heures du soir, à sa résidence, No 218 de la rue des Champs-Elysées, coin Girod.
Par ordre du Président.
A. A. MARCHAND, Secrétaire.
2mai—lm, Mar, V, D.

L. A. BELLANGER,

F. DUMONTEIL, SUCCESSEUR,
Coin Canal et Bourbon.
Confiseries! Patisseries!
LUNCHS! SOUPERS! REPAS SUR COMMANDE.
M. F. DUMONTEIL a l'honneur de prévenir le public qu'étant devenu acquéreur de cet établissement à partir de ce jour, il ne négligera rien pour continuer à mériter la vogue que son prédécesseur avait su acquérir.
16 avril—6m

Mme. SOPHIE SEEUWS,

No. 83, RUE ROYALE,
A l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir toutes ses belles marchandises à un prix excessivement réduit, au prix d'encan, avant son déménagement pour son nouveau magasin, au No 138 rue du Canal, entre Bourbon et Philippe.
Elle compte faire l'ouverture de son magasin de la rue du Canal vers le 20 de ce mois.
11 mai—lm SOPHIE SEEUWS.

Grand Assortiment de Nouveautés

POUR LA SAISON D'ÉTÉ. MARCHANDISES SÈCHES A BON MARCHÉ,
Au magasin de

L. ETERNOD,

Encoignure URSULINES et BOURBON.
DEVANT partir sous peu pour l'Europe, il vendra à des prix très-réduits tout son stock de marchandises. ... JACONAT bon teint à 20 cts; BAREGES et MOZAMBIQUE à 20 cts ORGANDIS à 35 ..., ... à 25 cts valant 40; BAREGES ... valant 75; GRENADINES ... à 50 valant 75 ... PERCALES françaises ... CHALYS ... à 40 ... OMBRELLES ... à 1 50 ... POINTES LAMA, ROTONDES, MARQUISES, ... PELERINES ... VOILETTES ... DENTELLES ... COLS et MOUCHOIRS brodés ... à 75 ...

Aux Tailleurs—Drap d'été laine et soie à 63 50 ... et divers ...

Changement de local.

Holz, Blohm & Co.,
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES,
ONT transporté leurs salles ... au No 21 de la rue de Chartres, ...

AVIS
I ... M. P... RAUVEL ... procuration ... NICOLAS CORNIBE.

Ardoises. Ardoises. Ardoises.

LES soussignés agents ... de la Compagnie d'Ardoises de la Pennsylvanie, ... ARDOISES ... POSEURS D'ARDOISES et les ENTREPRENEURS sont invités à venir examiner ...
HENRY KNOX & CO.
... Rue de la Commune No 192.

En débarquement du Navire français BORDELAISE, de Bordeaux.

Vins en barriques.

... barriques VIN Rouge Clairac.
... barriques VIN Rouge Côte de Lormont.

Eau-de-Vie Castillon.

... FINE CHAMPAGNE ...

Absynthe suisse.

... E. Pernod ...

Vinaigre

... VINAIGRE de vin ... de J. Coural ...

Bouchons.

... BOUCHONS ... surfins ...
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.

Fromages! Huile! Bouchons! &c.

EN DÉBARQUEMENT.
200 ... de Hollande ...
A vendre par ANT LANATA
17 mai ... rue Jefferson.

Fusils! Fusils! Fusils!

300 FUSILS ... à vendre par TAYLOR & CHURCHILL ... Magasins ...

Bouchons. Bouchons.

En débarquement du navire ANNIE BATCHELDER ...
CUSACHS & ODDEN ...

HOTELS, RESTAURANTS, etc.

PHŒNIX HOUSE ... MIGUEL, Propriétaire.
La Mer, l'Air et la Terre ... LIQUEURS ...

HOTEL DE MANDEVILLE.
... LESTRADE ... François Co ...

Hôtel de la Grande Ile.

... ST NICOLAS ... Landing.

AVIS.
M. ROULO, propriétaire de l'HOTEL DE L'EUROPE à BILOXI ... RÉOUVERTURE ...

HOTEL HOSCH,

A LA BAIE ST-LOUIS.
... JOHN HOSCH.

RESTAURANT FRANÇAIS,

... RUE ROYALE ... 32
Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN.
CHAMBRES GARNIES—Pension au mois ... FORGET ...

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire,
No 11 Rue Royale entre Canal et Douane—SALON au premier ... CHAMBRES garnies ...

HOTEL FIJUX,

10, WAVERLEY PLACE.—New York.
M. ... FIJUX ... table d'hôte française ...

A louer.

UNE ... résidence ... Dauphine ...
S'adresser à A. CASTAING,
7 mai—15t 51 Passage de la Bourse.

MAISON A LOUER.

Maison avec ... appartements et toute ... nouvelle, No 198 rue des Remparts entre Toulouse et St Pierre.
S'adresser rue du Canal No 194.

A LOUER.

La ... rue des Remparts ... S'adresser ... au bureau de l'Abeille.

A VENDRE, A LEWISBURG,

A des conditions libérales.
Une jolie résidence ... jardin, wharf ... S'adresser au No ... Vieux Café Moka ... Chartres et Madison.

A VENDRE.

La maison No 30 du Passage de la Bourse, entre ... Bienville et Conti est à vendre avec les meubles ou les installations, à des conditions libérales.
S'adresser au propriétaire, sur les lieux. 14 mai—6t

Maison à Louer.

MAISON à louer, rue d'Orléans, No 83, entre Dauphine et Bourgogne. S'adresser sur les lieux.—Possession immédiate. 16 mai—10f

A VENDRE

UN MAGASIN DE PRIX ... rue Royale ... S'adresser à M. G. de FERIET ...

A VENDRE

LA MOITIÉ INDIVISE d'un morceau de terre situé dans ... Grand Isle ... S'adresser à M. G. de FERIET, encoignure, rue Royale, No 84, entre les rues Conti et Bienville.

Grand rabais! Grand rabais

MARCHANDISES SÈCHES.

GROS ET DETAIL.

E. GIQUEL,

196...... RUE DU CANAL......196
Partant sous peu pour l'Europe, afin d'y faire ses achats pour l'hiver prochain, offrira à partir de LUNDI 29 avril, tout son beau stock de
MARCHANDISES SÈCHES
à un RABAIS EXTRAORDINAIRE. Il engage les marchands et le public à venir examiner son stock et ses prix. Ils trouveront un AVANTAGE EXTRAORDINAIRE.
E. GIQUEL,
196, rue du Canal.

Courses. Courses. Courses.

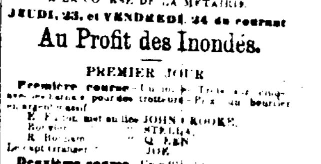

A LA COURSE DE LA METAIRIE
JEUDI, 23, et VENDREDI 24 du courant

Au Profit des Inondés.

PREMIER JOUR
Première course—... Prix ... JOHN CROOKS. ... STELLA. ... QUEEN. JOE.
Deuxième course—... WALTER WHITE ... DUKE OF ORLEANS ...
Troisième course—... BISMARCK, REUBE RYNDERS.
SECOND JOUR
Première course—... PRINCESS ... MAID OF ORLEANS, JEFF DAVIS ... FRANK JOHNSON, TOM ROACH.
Deuxième course—...
Troisième course—... BAY TOM ... DRAPER Jr ... TOBY ... LEGAL TENDER, SIMON.
—Prix d'entrée—
... R. M. MONTGOMERY ...

COMFORT, VITESSE ET SURETÉ.

Chemin de Fer Central de l'Illinois.

Le Chemin le plus court de la Nouvelle-Orléans à New-York et toutes les villes de l'Est.
DEUX Convois journaliers partent de Cairo ...
M. HUGHITT ...
W. P. JOHNSON ...
B. F. LONSLEY ...

Vins! Vins!

En débarquement du brick "Annie Batchelder" de Marseille—... A vendre en Douane ...
PAUL ADOUE & CO.

NOUVEAUTES!!

LION & PINSARD,
172......RUE DU CANAL......172
Près Baronne.
IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie.
MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.
ARTICLES POUR MESSIEURS, Chemises, Caleçons, Gilets de Peau, Faux Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.
—PARFUMERIE FRANÇAISE—
Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.
Vente en gros et en détail.

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, ... RUE DU CANAL ... entre Bourgogne et Rempart ...

Vin de Bordeaux.

50 BARRIQUES VIN ...
A vendre par QUEYROUZE & BOIS, coin Bienville et Vieille Levée.

Changement de Local.

Nous annonçons à nos Amis que nous avons transporté notre Magasin du No 21 de la rue de Chartres au
No 43 DE LA RUE DES MAGASINS,
En face de l'Hotel St James.
Nous continuerons avec ... DROGUES françaises ... COMMERCE DE PREMIER ORDRE. ...
MAUNSELL & BOGEL,
Rue des Magasins, No 43,
16 mai—6f En face de l'Hotel St James.

LA DOMINICA.

CONFISERIE, PATISSERIE,
Glaces, Sorbets, Lunch,

RESTAURANT.

RUE DU CANAL, angle Bourgogne.
MM. LAMBERT & GASTINEL ... SALON pour DAMES au rez-de-chaussée.

J. J. ALBERT,

IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE ET DU NORD.
CHAPELLERIE EN GROS,
43, RUE DE LA VIEILLE LEVÉE, 43
... chapeaux ...

Avis spécial.

LES ... Compagnie d'Assurance et de Sauvetage de la Nouvelle-Orléans ...
E. FARRAND, Président.
M. JEFF. THOMPSON, Secr.

Moulins à Coton, à Brosse en acier

DE GULLETT.
NOUS sommes les seuls agents, au Sud-Ouest, pour la vente de ces célèbres machines ...
THOS. S. HODLEY & CO.,
Marchands de moulins et de machines, l'habitation à ... Rue Perdido, No 8.